



Maison Départementale des
Personnes Handicapées

Poitiers, 24 AVR. 2012

Cher Collègue,

Le site Internet de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Vienne (MDPH 86) est accessible depuis plus d'un an à l'adresse : www.mdph86.fr

Il est possible d'y trouver des informations et renseignements utiles relatifs aux droits ainsi que les formulaires de demandes pour les démarches individuelles.

Une rubrique actualités mise à jour régulièrement permet d'ouvrir l'information vers des événements ou actualités avec le monde du handicap en région ou au niveau national.

L'organisation et le fonctionnement de la MDPH sont également présentés.

Des thèmes plus particuliers sont approfondis comme la scolarisation et l'emploi.

A ce sujet, un nouvel outil d'information pratique à destination de tous les services accueillant du public vient d'être mis en ligne : le guide pour le maintien dans l'emploi.

Nous vous recommandons la lecture de ce guide, résultat d'un travail partenarial avec différents acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Nous avons souhaité vous rappeler les services qui peuvent être trouvés sur ce site qui peut constituer un outil précieux pour aider nos concitoyens dans leurs démarches.

Nous vous prions de croire, Cher Collègue, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Claude BERTAUD
Président du Conseil Général
Président du GIP MDHP

Valérie CHAMPION
Vice-Présidente du Conseil Général
Présidente de la CDAPH

